

# Les établissements, incubateurs de projets globaux : les démarches E3D

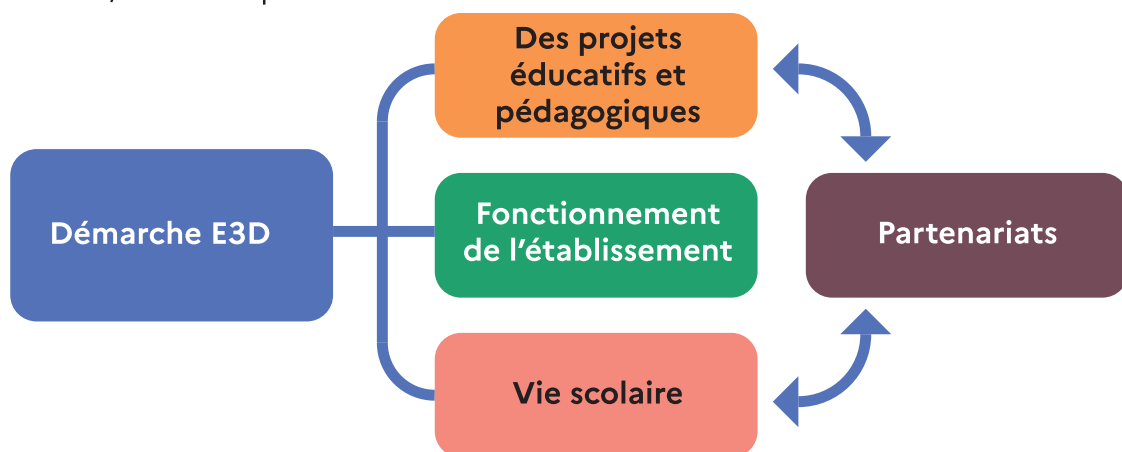
Parmi les possibilités d'engagement et d'actions d'éducation au développement durable, la démarche globale E3D – « Établissement en démarche de développement durable »<sup>21</sup> – est particulièrement structurante.

Support d'analyse, objet d'expérimentation pratique pour les élèves et outil de mise en cohérence de toutes les actions au sein des établissements, la démarche E3D est le socle territorial de déploiement de l'EDD, y compris dans le cadre de partenariats internationaux qui lient des établissements français à des établissements installés à l'étranger. Il ouvre un champ large d'expérimentations, qui peuvent associer différents types d'actions.

La mobilisation des élèves est un facteur fondamental de la pleine réussite de cette démarche. Chacune des phases de son élaboration intègre progressivement et dans la mesure du possible les élèves, en premier lieu les éco-délégués, en leur fournissant les informations et les aides méthodologiques utiles à l'exercice de leur rôle de relais et de porteurs de projets auprès de leurs camarades. Le projet global se constitue également de l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués et encadrées par le référent EDD de l'établissement, le chef d'établissement, le CPE ou tout autre membre de la communauté éducative.

La démarche E3D construit ainsi un environnement cohérent et motivant qui permet à l'élève de s'engager dans son environnement quotidien, tout en faisant l'expérience du dialogue et de la démarche de projet, c'est-à-dire d'une citoyenneté active, créative et constructive, dans un cadre institutionnel et pédagogique précis.

La qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement est essentielle. Elle peut viser la gestion durable du bâti scolaire (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage...), comme des projets de créations pérennes initiés par les éco-délégués impliquant une validation et un support territorial. Ce partenariat a vocation à favoriser une bonne appréhension des organisations institutionnelles, mais également des réalités sociales, économiques et environnementales locales.



21. [La démarche E3D.](#)

## Un large champ d'expérimentation

Dans le cadre d'actions concrètes menées par les éco-délégués, il peut s'agir de mettre en place une **politique d'alimentation éco-responsable** concertée avec le gestionnaire, le chef cuisinier, l'infirmière scolaire et les éco-délégués, en lien avec les programmes sur l'agriculture, l'alimentation et les ressources, le tout sous le pilotage des professeurs. Une telle démarche peut se traduire par la création d'une commission dédiée à l'origine et à la qualité des produits utilisés au restaurant scolaire dans un objectif conciliant équilibre alimentaire, qualité gustative, et limitation du gaspillage et de l'impact carbone de l'approvisionnement.

Une collaboration autour de la **mobilité durable** peut également être initiée pour promouvoir les déplacements doux, installer un garage à vélos et organiser un plan de déplacement à pied, mobilisant école, parents d'élèves et municipalité.

La plupart des implantations scolaires sont engagées dans des actions de **tri, de recyclage et de gestion des déchets**, et collaborent avec les collectivités territoriales afin de sensibiliser les élèves à ces enjeux.

La thématique de la **biodiversité** permet souvent de mettre en place des jardins, hôtels à insectes, mares pédagogiques ou autres équipements utilisés dans le cadre des cours disciplinaires mais aussi d'activités pouvant être encadrées par les personnels d'entretien des espaces verts ou en autonomie partielle par les élèves. Le travail sur **l'eau** est de plus en plus fréquent, notamment avec les agences locales de l'eau, qui déploient des politiques de médiation.

D'autres projets peuvent cibler le réchauffement climatique, **la qualité de l'air**, la question des pollutions sonores et toutes celles susceptibles d'être reliées à des enjeux sociaux, culturels, patrimoniaux, dans des dimensions nationales et internationales.

Certains établissements privilégient parmi les ODD des actions visant à **réduire les inégalités et à contenir les discriminations**. Ils mettent en place des dispositifs de lutte contre le harcèlement ou contre le racisme, notamment en formant des élèves, encadrés par la vie scolaire, à la médiation des conflits, ou bien en organisant des collectes et actions solidaires en lien avec des associations humanitaires.

## Un label spécifique

**La labellisation E3D** constitue un levier fort pour la généralisation des démarches E3D. Cette labellisation procède d'une démarche qualité. Elle nécessite de réunir des volontaires représentant les différents acteurs de la communauté éducative (professeurs, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement. La démarche E3D est coordonnée par le ou les référents EDD, désignés par le chef d'établissement et le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

Le référentiel de la labellisation E3D<sup>22</sup> s'adresse aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis et plus globalement à toutes les structures scolaires. Il est convoqué dès lors que l'EDD devient un moyen de pilotage de tous les acteurs et une problématique structurante de la politique d'école ou d'établissement au service d'une approche vertueuse vers la transition écologique.

22. Voir l'annexe de la circulaire EDD du 24 septembre 2020 : « [les conditions de déploiement du référentiel E3D](#) ».

## Zoom – Dynamiser l’E3D – quelques pistes de réflexion

**La démarche E3D représente un élément structurant de la stratégie académique d’EDD**, notamment parce que le label accompagne une démarche progressive permettant d’avancer par paliers et visant ainsi la pérennité de la démarche dans l’école ou l’établissement, mais aussi parce que c’est une démarche globale visant à mettre en cohérence les connaissances enseignées aux élèves avec leurs projets et le fonctionnement de leur école ou de leur établissement.

Des leviers importants pour dynamiser la démarche E3D

- Travail structuré et coordonné entre le niveau académique et le niveau départemental, avec des comités de pilotage à ces différents niveaux, pour décliner les objectifs académiques en tenant compte des spécificités de chaque département, et ainsi toucher les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ;
- Accompagnement des écoles et établissements au plus près des besoins :
  - visites dans les établissements et explicitation des critères de labellisation (par exemple par des échelles descriptives),
  - plan de formation touchant tous les personnels, y compris des formations conjointes avec les collectivités territoriales,
  - mise à disposition de ressources pédagogiques exigeantes (en particulier dans la démarche scientifique), fondées sur des projets inter-académiques ambitieux (exemple de ce qui se fait dans les académies d’Île-de-France) menés avec quelques établissements sur une année, puis ensuite largement diffusés pour être répliqués ;
- Des temps forts pour impulser (séminaires académiques ou inter-académiques) ou pour valoriser et mutualiser (partager les projets E3D, créer une communauté d’acteurs) : cérémonies de remise des diplômes de labels E3D, remise de prix, témoignages... ;
- Mobilisation et valorisation des élèves : ils sont au cœur des enjeux et des dispositifs. Les éco-délégués sont directement concernés, mais aussi les référents EDD dans les établissements (professeurs, CPE...) car ils jouent un rôle clé pour accompagner les élèves et les éco-délégués, et engager l’école ou l’établissement sur la voie de l’E3D. L’accompagnement du réseau des référents EDD et du réseau des éco-délégués est un levier important pour l’E3D ;
- Implication des élus du conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) et des partenaires dans le comité académique de pilotage au service d’une stratégie E3D collective ;
- Un label E3D de territoire : il vise à reconnaître la mobilisation coordonnée et cohérente de plusieurs écoles/établissements d’un même territoire (réseau d’éducation prioritaire, circonscription, bassin...) tout en fédérant les équipes. Deux enjeux sont associés à ce label de territoire : utiliser l’expertise des labellisés niveau 3 du territoire pour entraîner les non-labellisés (rayonnement - diffusion) et construire un parcours progressif cohérent d’EDD pour l’élève de la maternelle jusqu’au lycée (l’EDD au service de la construction du citoyen). Un exemple de label E3D de territoire : [la labellisation E3D de territoire de la circonscription Vincennes / Saint-Mandé.](#)

## **Zoom - Une école maternelle labellisée E3D niveau 3 dans l'académie de Créteil (école Les Fougères – Le Raincy)**

**La démarche et la labellisation E3D, un levier pour fédérer l'équipe enseignante autour d'un projet commun et de mutualiser les compétences de chacun au profit d'un projet collectif.**

L'école est engagée dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable depuis 2014. Reconduite chaque année, cette démarche fait désormais partie intégrante du projet d'école. Cet axe de réflexion a permis de fédérer l'équipe enseignante autour d'un objet commun et de mutualiser les compétences de chacun au profit d'un projet collectif.

De nombreux partenaires sont associés à la démarche et plusieurs actions sont concernées : le tri des papiers dans chaque classe, le compostage à la cantine, le « recycl'art », le potager et son compost, le partenariat avec le club éco-citoyen du collège de secteur, les actions de sensibilisation à l'occasion de la semaine européenne du développement durable...

Les apprentissages des élèves à travers ces projets et actions sont nombreux : acquérir des connaissances, apprendre à raisonner, se situer dans le monde, former le futur citoyen, développer une éco-conscience et vivre ensemble.

## **Une déclinaison à diverses échelles territoriales**

Une telle démarche E3D peut aussi être menée par un groupe de plusieurs structures scolaires d'un même territoire (une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau de collèges et de lycées, mais aussi une cité scolaire ou un réseau d'éducation prioritaire). Chaque degré d'avancement de cette démarche, qui peut aller de la coordination à l'intégration, renvoie également à un des trois niveaux de labellisation identifiés.

## **Zoom – Un partenariat entre établissements : le projet de mobilité inter-académique « À la découverte de l'Eau-tre »**

Ce projet met en liaison trois établissements scolaires : le collège Sagebien d'Amiens (Somme), le collège Anne-Frank d'Harly (Aisne) et le collège Auguste-Dédé de Rémire-Montjoly en Guyane. Il permet de sensibiliser et préparer les élèves à la gestion de l'eau en identifiant les convergences et les divergences autour de la préservation de la ressource en eau, et en observant l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité aquatique.

## **Les éco-délégués, ambassadeurs de la communauté éducative**

### **Éco-délégué : un engagement fort et des missions spécifiques**

La marche pour le climat du 21 septembre 2019 aura été la plus grande mobilisation jamais organisée jusque-là pour appeler à agir pour la préservation des équilibres naturels et la lutte contre le réchauffement climatique. Cette manifestation a permis de prendre la pleine mesure de la forte mobilisation de la jeunesse de France et du monde entier sur ce sujet.

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a alors souhaité que ce mouvement soit relayé et approfondi par un travail de réflexion des élèves avec leurs professeurs. Au terme de quelques mois d'échanges, huit engagements concrets ont été pris par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dont l'élection d'éco-délégués dans chaque classe de lycée et de collège<sup>23</sup>.

L'École constitue un espace de mobilisation fondée sur une prise de conscience raisonnée et nourrie de connaissances scientifiques. Il doit résulter de l'ensemble des actions en faveur de l'EDD des évolutions de long terme des comportements individuels et collectifs.

23. Voir la [circulaire du 24 septembre 2020](#).